

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II**  
**AUX PARTICIPANTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DE LA FICEP**

*Salle Clémentine,*  
*Samedi, 3 Avril 1986*

*Chers Messieurs,*

Je suis heureux de pouvoir vous rencontrer, vous les participants à l'Assemblée de la Fédération Catholique d'Education Physique et Sportive, qui célèbre à Rome le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

Je salue les présidents et les membres des diverses délégations nationales, et les représentants des diverses associations adhérentes au mouvement de la FICEP. J'ai noté que presque tous les Etats européens sont ici représentés, et cela montre la vitalité de l'Association et sa présence significative dans le milieu sportif à travers les organismes nationaux particuliers. Je vous félicite pour l'œuvre de formation humaine et spirituelle que vous prodiguez dans le monde du sport, fidèles aux buts institutionnels de la fédération. Déjà fin 1906 elle entendait réunir toutes les forces catholiques pour promouvoir la saine éducation physique, conjointement à l'éducation religieuse et morale. Vous avez maintenu fidèlement cet engagement, qui constitue votre raison d'être et l'objet spécifique de votre apostolat. Vous avez été fidèles à votre mission dans les années passées, et voulez l'être encore aujourd'hui, dans le monde sportif complexe contemporain, devenu un phénomène social de grande portée et intérêt. Je désire encourager l'œuvre éducative et sociale accomplie par vous tous, quand vous cherchez à répandre le vrai sens du sport non seulement dans le monde de la compétition ou des manifestations sportives, mais aussi dans la pratique plus commune du sport, c'est-à-dire dans l'activité que toute personne exerce afin de rendre son organisme plus habile et plus performant physiquement, pour le bien de toute la personne.

2 - Comme je l'ai déjà dit à l'occasion du Jubilé des sportifs, l'Eglise reconnaît la dignité fondamentale du sport dans sa réalité intrinsèque de facteur pour la formation de l'homme et d'élément de sa culture et de sa civilisation. (Enseignements de Jean-Paul II, VII, 1 [1984] 1006). Il apparaît que c'est toujours plus vrai pour notre temps, dans lequel l'activité sportive semble devenue un fait plus commun et même nécessaire. En effet les exigences de la

vie moderne et l'activité laborieuse, comme les structures d'habitation dans les grandes agglomérations urbaines, multiplient les situations où il faut trouver du temps libre pour exercer force et adresse, résistance et harmonie de mouvements, aux fins d'obtenir ou de garantir l'efficacité physique nécessaire à l'équilibre global de l'homme. C'est dans ce contexte qu'apparaissent plus clairement les valeurs humaines du sport, comme moment respectable de l'usage de son temps, car avec lui l'homme acquiert une meilleure maîtrise de soi et exprime de manière plus adaptée la maîtrise de son intelligence et de sa volonté sur son corps. De là naît une attitude sereine de respect, d'estime, de libération de l'activité sportive, et, en conséquence, la considération de celle-ci comme un possible moment d'élévation. Vous voulez considérer votre mission comme un engagement important pour faire en sorte qu'en augmentant au niveau collectif la pratique du sport s'accomplisse aussi pour ainsi dire une « rédemption » du phénomène sportif selon les principes toujours proclamés par l'Eglise. Tout sportif tend à obtenir, avec la maîtrise de soi, ces vertus humaines de base qui constituent une personne équilibrée et qui développent aussi *« une attitude reconnaissante et humble envers le Donateur de tout bien, et donc aussi de la santé physique, ouvrant ainsi l'âme aux grands horizons de la foi. Le sport pratiqué avec sagesse et équilibre assume alors, une valeur éthique et formatrice, et est un entraînement valable pour la vie »* (Enseignements de Jean-Paul II, V-3, p. 750).

3 - Il faut souligner qu'une authentique formation humaine et chrétienne des sportifs devient indirectement un instrument d'éducation à un niveau social plus vaste. On connaît bien l'intérêt actuel pour le sport de compétition et pour les activités sportives devenues spectacle. Celles-ci occupent une grande partie du temps libre et des distractions d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, mais il est clair qu'aujourd'hui les moyens de communication sociale ont rendu tellement universelle la connaissance des événements sportifs qu'ils en ont fait un paradigme de la psychologie de masse, exaltant l'émotion des sujets et transmettant aux spectateurs des manifestations successives d'émulation. Maintenant le sport est pratiqué, même dans le contexte des compétitions, comme l'occasion d'exalter la dignité de la personne. Il peut devenir un véhicule de fraternité et d'amitié pour tous ceux qui prêtent attention aux événements sportifs. Celui qui assiste à une manifestation, la vit en quelque sorte, y participe en esprit, en ressent les effets.

L'exaltation de la force et encore moins l'usage de la violence, ne devrait pas prévaloir, dans cette circonstance, quand la manifestation sportive devient occasion de décharger l'agressivité latente de quelques individus ou groupes. Le

spectateur également doit savoir respecter la règle fondamentale du sport, comme confrontation loyale et généreuse, lieu de rencontre, lien de solidarité. Considérez, à ce propos, l'importance qu'a la formation des professionnels du sport capables de témoigner dans chaque circonstance des valeurs authentiques de la compétition saine et correcte.

Tout « champion » en quelque sorte est un modèle vers qui les jeunes expriment une grande sensibilité ; maintenant, si dans la jeunesse se répand le sens de l'égalité et de l'amitié, si dans les compétitions prévaut la loyauté des rapports, la sérénité des attitudes, si on sait, en un mot, respecter toujours les valeurs fondamentales de la personne humaine, fin et règle de toute activité sportive, alors le sport peut contribuer à répandre aussi dans la foule des spectateurs un esprit plus authentique de fraternité et de paix.

4 - Comme vous le voyez, votre engagement pour une formation éthique dans le milieu du sport apparaît toujours plus large, valable et intéressant. Je vous souhaite de continuer à accomplir de manière efficace, avec l'aide de Dieu, l'œuvre que vous vous êtes donnée comme mission.

Que le mystère pascal que nous célébrons ces jours-ci soit pour vous un motif d'inspiration et d'espérance. Vous cherchez, en effet, à faire que l'homme soit constamment renouvelé dans le bien et devienne capable d'orienter sa vie vers « *une vivante espérance, pour un héritage exempt de corruption, de souillure, de flétrissure* » (1P 1,3-4). Avec ces sentiments je désire donner à vous tous et à vos associations ma bénédiction apostolique.

JOANNES PAULUS PP. II

© Copyright 1986- Libreria Editrice Vaticana